

Communiqué de presse, le 18 avril 2023

[Semaine Européenne de la Vaccination] Les professionnels du CHRU se mobilisent

Du 24 au 30 avril 2023, à l'occasion de la Semaine Européenne de la Vaccination, les professionnels du CHRU se mobilisent afin d'informer le public sur l'importance de la vaccination. Dans cette optique, plusieurs dispositifs sont mis en place : une campagne d'information sur les réseaux sociaux ainsi qu'un stand dans le hall principal de l'hôpital Bretonneau le 5 mai prochain.

Une campagne d'information sur les réseaux sociaux

Afin d'informer sur la vaccination, une campagne de prévention, créée pour l'événement par le CHRU sera diffusée sur différents réseaux sociaux du lundi 24 au vendredi 28 avril. Composée de 5 vidéos, elle mettra à l'honneur **5 thématiques très actuelles** : les Papillomavirus Humains (HPV), la Coqueluche, les Méningocoques B et C, le Pneumocoque et les Rotavirus.

Visuelles et éducatives, ces vidéos représentent une opportunité pour permettre au public, de tout âge, de mieux comprendre les enjeux de la vaccination.

Les cinq thématiques abordées par les professionnels feront l'objet d'une vidéo dédiée, qui sera publiée chaque jour de la Semaine Européenne de la Vaccination dans l'ordre suivant : les Papillomavirus Humains (HPV), la Coqueluche, les Méningocoques B et C, le Pneumocoque et les Rotavirus.

Un stand d'information à l'hôpital Bretonneau

Le vendredi 5 mai 2023, un stand d'information sera tenu dans le hall principal de l'hôpital Bretonneau. Sur place, les professionnels de santé du CHRU répondront aux questions concernant la vaccination, délivreront différentes documentations, expliqueront le nouveau calendrier vaccinal et proposeront de se faire vacciner ou de prendre rendez-vous pour une vaccination. Ce stand sera ouvert à tous **de 9h30 à 14h**.

La vaccination pour tous et à tous les âges

Cette mobilisation des professionnels du CHRU, à l'occasion de la Semaine Européenne de la vaccination, a été motivée par un objectif général de promouvoir la vaccination à tous les âges de la vie en rappelant à la population que la vaccination est la meilleure des protections, et qu'il est donc important de se faire vacciner et de vérifier ses vaccinations.

LA VACCINATION CONTRE LES PAPILOMAVIRUS (HPV) :

« Un vaccin protégeant les jeunes filles et les jeunes garçons »

Chaque année, près de 6 400 cancers sont dus aux Papillomavirus sur le territoire français. Parmi eux, des cancers du col de l'utérus mais aussi de la gorge, du pénis, de la bouche et de l'anus.

Très courants, ces virus se transmettent par simple contact, dès les premières relations sexuelles. Selon les objectifs de l'OMS, le vaccin contre les Papillomavirus devrait permettre d'éliminer jusqu'à 90 % des cancers du col de l'utérus et 96 % des cancers de l'anus.

Depuis 2019, la Haute Autorité de Santé (HAS) recommande l'élargissement de la vaccination contre le Papillomavirus aux garçons, qui sont concernés par 25 % des cancers liés aux HPV.

Malgré ces chiffres, le baromètre cancer 2021, qui mesure l'évolution des connaissances des français, indique que parmi les personnes qui connaissent le vaccin contre les infections liées aux HPV, seulement 36 % savent qu'il est recommandé aux garçons autant qu'aux filles. (Source : Baromètre cancer 2021 / Institut national du cancer et Santé publique France, janvier 2023)

La couverture vaccinale, en France, contre les HPV connaît une importante progression chez les filles : l'administration d'une dose est passée de 20 % en 2015 à 46 % en 2021, celle du schéma complet est passée de 13 % à 37 % pendant la même période, alors que chez le garçon elle atteignait 6 % en 2021.

Pour atteindre les objectifs fixés, deux nouvelles mesures seront bientôt mises en place :

- Dès la prochaine rentrée scolaire, des campagnes alliant information et vaccinations gratuites seront lancées au sein des collèges.
- L'ouverture de la compétence de prescription vaccinale aux pharmaciens d'officines et aux infirmiers, recommandée par l'HAS. Les modalités de mise en œuvre seront fixées en 2023.

LA VACCINATION CONTRE LA COQUELUCHE :

« Un vaccin pour protéger les nourrissons »

La Coqueluche est une infection respiratoire bactérienne hautement contagieuse. Principalement transmise par l'entourage proche, cette infection peut être très grave pour les nourrissons de moins de trois mois.

Aujourd'hui, **la vaccination des femmes enceintes**, contre la Coqueluche, prévient environ 90% des hospitalisations et 95 % des décès liés à la Coqueluche chez les enfants de moins de trois mois.

Pour augmenter le transfert des anticorps maternels et ainsi assurer une protection optimale du nouveau-né, la vaccination est recommandée entre la 20^e et la 36^e semaine d'aménorrhée (absence de règles) ET à chaque grossesse.

LA VACCINATION CONTRE LES MÉNINGOCOQUES B ET C :

« Un vaccin protégeant les nourrissons et les adultes jeunes »

En France, les infections invasives à Méningocoques (méningites et bactériémies) sont responsables de près de 500 cas et 50 décès chaque année.

Alors que l'efficacité des vaccins contre le Méningocoque C dépasse 90 % chez les nourrissons vaccinés, le vaccin contre le Méningocoque B est maintenant recommandé pour les nourrissons jusqu'à l'âge de deux ans.

LA VACCINATION CONTRE LE PNEUMOCOQUE :

« Un vaccin protégeant les nourrissons mais aussi les enfants et adultes en cas de maladies prédisposantes »

Le Pneumocoque est une bactérie responsable de près de 6 000 infections invasives par an en France (méningites ou bactériémies) et 1 200 décès. Les jeunes enfants, les patients adultes ou enfants immunodéprimés ou atteints de maladies chroniques prédisposantes sont les plus concernés (diabète, maladie du cœur, du rein, du foie, du poumon, etc.). Il est important dans ce cas d'être vacciné pour être protégé.

La couverture vaccinale contre le pneumocoque chez les adultes avec des facteurs de risque reste insuffisante chez ces patients fragiles et ne dépasse pas les 15 %. Prévenir cette infection par la vaccination reste un enjeu majeur pour ces patients.

LA VACCINATION CONTRE LES ROTAVIRUS :

« Un vaccin protégeant les nourrissons »

Les infections à Rotavirus sont la principale cause des gastroentérites aiguës chez l'enfant de moins de trois ans. En France, ces virus sont responsables tous les ans de près de 20 000 hospitalisations d'enfants de moins de trois ans. Pour pallier cela, la vaccination des nourrissons contre les gastro-entérites à rotavirus, dès l'âge de deux mois, intègre le nouveau calendrier vaccinal de 2023.

LA VACCINATION DES ADULTES ET DES SÉNIORS :

Au fur et à mesure des recherches médicales, les recommandations vaccinales évoluent. Toutefois, elles ne concernent pas que les enfants et la mise à jour de ses rappels à l'âge adulte est importante, car la protection conférée par certains vaccins ne dure pas toute la vie. En effet, pour certaines maladies comme le tétanos, la diphtérie, la poliomyélite ou encore la coqueluche, les défenses immunitaires diminuent avec le temps et doivent être réactivées par un vaccin pour conserver une protection optimale.

A l'âge adulte, les âges clés pour effectuer ces rappels sont 25, 45 et 65 ans, puis tous les dix ans. La vaccination, et ces rappels, sont essentiels pour le contrôle des maladies infectieuses, à tout âge.

Les adultes peuvent se faire vacciner même s'ils n'ont jamais été vaccinés. **« Le rattrapage d'une vaccination, jamais réalisée ou incomplète, est toujours possible et important, pour soi et son entourage ».**



ontact presse

Anne-Karen Nancey - CHRU de Tours
02 47 47 37 57 / 07 87 97 92 71 - ak.nancey@chu-tours.fr - www.chu-tours.fr

